

Cher client,

South Shore, en collaboration avec Santé Canada, annonce un rappel volontaire des items :

**South Shore lit d'enfant - BALKA**, vendu en 4 couleurs sous les numéros de modèles suivants : 13825 (blanc pur), 14391 (noir), 14393 (bleu marine) et 14395 (vert sauge). Les lits mesurent 37 ¼ pouces de hauteur, 53 ½ pouces de largeur et 29 ½ pouces de profondeur et pèsent environ 70,5 livres.

**South Shore lit d'enfant - YODI**, vendu en blanc, sous le numéro de modèle 15318. Les lits mesurent 34 ¾ pouces de hauteur, 53 ¾ pouces de largeur et 29 ¾ pouces de profondeur et pèsent environ 61,7 livres.

**South Shore Lit enfant - DYLAN** vendu en blanc, sous le numéro de modèle 15319. Les lits mesurent 35 ¾ pouces de hauteur, 53 ¾ pouces de largeur et 29 ¾ pouces de profondeur et pèsent environ 64 livres.

Ces lits sont à hauteur réglable, fabriqués en bois d'hévéa et peuvent être convertis en lits de transition et en petits lits sans barre avant. Le numéro de modèle (et les numéros de commande (PO)) sont imprimés sur une étiquette sur la partie intérieure au bas de l'un des bouts du lit.

Ces lits peuvent présenter une variance d'ouverture entre 3 millimètres et 5,5 millimètres plus large que permise entre certains barreaux et donc présenter un danger de coincement. Les produits ont été vendus au Canada entre juillet 2021 et mars 2024. Aucun incident n'a été rapporté au Canada ni aux États-Unis.

Bien que le risque de coincement soit faible, nous nous sommes mis en accord avec Santé Canada pour le rappel volontaire de ces produits. Pour pouvoir bien l'exécuter, nous avons besoin de votre collaboration afin que vous contactiez directement les consommateurs qui ont acheté ces produits en leur mentionnant :

1. D'arrêter l'usage du lit d'enfant.
2. De contacter South Shore afin de recevoir un remboursement au 1-800-290-0465 ou de consulter notre site web [southshorefurniture.com](http://southshorefurniture.com), dans la section « Information de rappel ».

Si vous avez de ces meubles en inventaire, vous devez vous assurer de les mettre en quarantaine et d'en cesser la vente immédiatement.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration afin de vous assurer que les consommateurs soient informés du rappel pour que nous puissions prendre les mesures nécessaires afin que les produits soient remboursés.

Nous sommes désolés des incon vénients occasionnés.

Bien à vous,

*Marie-May Rousseau*

Marie-May Rousseau

Directrice corporative – Ventes & Développement des affaires

